

Projet d'institut de recherche:

INSTITUT LANGAGE & COMMUNICATION

1. Intitulé

Nom complet: Institut Langage et Communication

Sigle: IL&C

2. Promoteurs porte-parole

Liesbeth Degand (FLTR) et Marc Lits (COMU)

3. Objectifs et missions de l'Institut

L'Institut réunit des chercheurs spécialisés:

- dans l'étude des formes langagières et des pratiques communicationnelles les plus diverses;
- envisagées soit sous l'angle de leur constitution linguistique ou sémiotique, soit sous l'angle de leur fonction de communication ou de représentation.

L'Institut entend favoriser le dialogue entre des approches disciplinaires qui construisent des objets de recherche distincts mais complémentaires, et qui les étudient à partir de points de vue et de méthodologies spécifiques. Son objectif est d'appréhender ces objets — langages, énoncés, discours, textes; quotidiens, conversationnels, savants, médiatiques, artistiques, littéraires, théâtraux, etc. — en prenant en compte à la fois leur constitution matérielle, formelle et structurale, et l'ensemble des instances individuelles et sociales qui les rendent opératoires.

L'Institut entend soutenir l'excellence des chercheurs dans leurs disciplines respectives et favoriser l'émergence d'études interdisciplinaires fécondes. En instaurant un contexte favorable aux croisements entre approches, il espère contribuer à la mise en place de paradigmes nouveaux, en travaillant sur des objets communs. L'ambition ainsi poursuivie est de créer un pôle d'excellence reconnu sur la scène académique internationale et au service de la société de par la pertinence sociale de son expertise.

3.1. Activités de l'Institut

En tant que regroupement institutionnalisé de chercheurs, l'Institut aura à charge d'organiser les activités suivantes (liste non exhaustive):

- un séminaire thématique offert à tous les chercheurs de l'Institut et visant, sur une base mensuelle, à mettre en discussion des objets d'études communs aux

chercheurs et aux doctorants (le discours, la représentation, le signe). Ce séminaire a été inauguré durant l'année 2007-2008. À partir de 2008-2009, il sera également ouvert aux étudiants de l'École doctorale disciplinaire en langues et lettres (en particulier, le module: Sciences du langage) et de l'École doctorale thématique en information et communication;

- un séminaire présentant les recherches en cours (sous la forme d'une rencontre trimestrielle ou d'une journée de l'Institut);
- les recherches en cours, ainsi que les équipes et les activités scientifiques, seront également présentées sur le site Internet de l'Institut;
- un support pour l'organisation de colloques, de journées d'études, des écoles de formation des doctorants (en partenariat avec les Écoles doctorales);
- un support pour la publication de revues (dont les revues existantes);
- une coordination pour les sollicitations de budgets de recherche (support administratif, coordination des demandes, etc.);
- une aide technique à la gestion collective des bases de données (audio, vidéo, textuelles, multimédia, sociologiques, etc.) constituées et exploitées par les chercheurs;
- etc.

(Voir ci-dessous les activités scientifiques listées au point "Moyens nécessaires pour le fonctionnement de l'institut").

4. Principaux axes de recherche

Les recherches menées à l'Institut s'organisent autour de deux axes principaux.

Langage

Le premier axe fédère les chercheurs qui partagent comme champ d'étude commun le **langage**, sous les différentes facettes traitées par les sciences du langage, en particulier: l'étude de la structure et du fonctionnement des systèmes linguistiques, le traitement automatique des langues, la linguistique contrastive, l'étude de la variation linguistique, la psycholinguistique, la linguistique appliquée à l'apprentissage et à l'acquisition des langues. Cet axe favorise le développement de recherches fondamentales à côté de recherches appliquées. Le concept de langage en contexte (*language in use*) y est fondamental, ancrant les recherches sur l'analyse de données authentiques en différentes langues, données qui englobent les pratiques sociales contextualisées, énoncées, instituées, voire institutionnalisées, toujours en évolution, s'inscrivant dans une dynamique historique.

Outre les aspects strictement verbaux, on analyse des pratiques langagières impliquant des aspects audio-scripto-visuels. Ainsi, l'Institut soutient également les recherches portant sur les pratiques médiatiques, littéraires, théâtrales, cinématographiques, etc. Ces pratiques sont envisagées sous l'angle de la communication (axe 2), mais aussi comme autant de formes et de fonctions langagières, qui sont appréhendées à partir des outils permettant d'en cerner la structure symbolique (poétique, narratologie, sémiotique, théorie littéraire...), outils fortement déterminés par les développements de la linguistique générale au cours du vingtième siècle.

Les recherches envisagent par ailleurs les différentes formes d'articulation et d'interaction entre le langagier d'une part, et le social, le cognitif, ou le technologique d'autre part. L'étude de ces interactions se concrétise dans les objets d'étude communs, qui représentent autant d'opportunités en termes de synergies de recherche. Ainsi, l'étude du discours, de même que celle des pratiques de réception, permettent le croisement des points de vue social, langagier et cognitif; l'étude de la représentation fait se rencontrer (à titre principal) les points de vue langagier et social; et les TIC et les objets transsémiotiques font converger les points de vue langagier, cognitif et technologique (cf. infra concernant ces objets).

Communication

Le second axe exprime l'intérêt pour toutes les formes de **médiation communicationnelle** reliant diverses sortes d'institutions ou d'organisations sociales (entreprises, organismes publics ou semi-publics, ONG, institutions scientifiques, culturelles ou éducatives, journaux et médias audiovisuels, etc.) à leurs membres d'une part, aux publics auxquels elles s'adressent d'autre part. Ces formes de médiation recouvrent l'ensemble des «discours sociaux» qui activent et régulent les rapports sociaux à différents niveaux (au niveau des rapports interindividuels comme au niveau plus «macro» du fonctionnement social dans son ensemble). Elles mobilisent diverses formes sémiotiques, ayant chacune des capacités de représentation propres, et les combinent dans différents supports médiatiques (interactions verbales, textes écrits, images photographiques ou cinématographiques, vidéos, multimédias, spectacles, etc.) recourant à des artefacts technologiques variés. Leurs spécificités techno-sémiotiques modulent l'activité cognitive des acteurs sociaux impliqués dans ces dispositifs.

Dans ce cadre, on analyse également les conditions de production (par exemple, l'analyse des instances journalistiques: sociologie des professions ou socio-économie des médias) et de circulation des discours sociaux, écrits, oraux, électroniques, selon le cadre énonciatif, les hétérogénéités discursives, les genres discursifs, les formations discursives et langagières et les manifestations de la mémoire (inter)discursive. Dès lors, les questions de régulations sociales en lien avec les modifications de langage, elles-mêmes liées aux modifications dans les représentations mentales et objectales, font à ce titre également partie des préoccupations de recherche de l'Institut.

4.1. Objets d'étude communs

Nous entendons croiser les différentes perspectives décrites précédemment sur des objets de recherche communs, qui constituent la base sur laquelle le travail de recherche interdisciplinaire se développe, permettant la construction de paradigmes de recherche novateurs. S'il est probable que la liste de ces objets s'étoffera au fil des collaborations tissées au sein de l'Institut, on peut déjà citer de façon prospective les objets suivants.

- Le **discours** est un objet d'étude que nous posons *a priori* comme une problématique commune pouvant favoriser la construction de ponts entre les différents axes de recherche et entre les équipes. En effet, le discours suppose une

organisation au-delà de la phrase et mobilise des structures d'un autre ordre. Le discours est adressé, contextualisé, pris en charge par un énonciateur. Il est interactif. Il est aussi régi par des normes et des institutions sociales, voire pris dans un "interdiscours" (un genre, les discours qui l'ont précédé, etc.). Les définitions que l'on peut donner du discours, depuis "l'organisation transphrastique" jusqu'aux "effets du langage comme structure sur l'homme", en passant par tous les types de "discours institutionnels", sont variées et en font un concept théorique apte à susciter un débat et une réflexion fondamentalement pluridisciplinaires. Cette notion permet aux chercheurs de discuter les paradigmes de recherche qu'ils mobilisent. Elle peut ainsi constituer un arrière-plan théorique fécond pour la formulation de nouvelles questions de recherche interdisciplinaires au sein de l'Institut.

L'analyse des discours permet également le décodage de l'information et la mise au jour de représentations sous-jacentes aux discours véhiculés et "naturalisés" dans une société et à une époque données.

- La **représentation**. Le concept de représentation désigne un processus fondamentalement problématique, engageant des questions théoriques aussi complexes que celles du temps (il s'agit bien de rendre présent), du rapport entre réel et symbolisation ("Ceci n'est pas une pipe"), de la nature du signe (l'empreinte vs. le code), de l'énonciation (la question de l'intentionnalité). Mais, surtout, le processus de représentation est historique et culturel, et c'est pourquoi l'analyse de toute société humaine passe notamment par l'étude des théories (le plus souvent implicites) de la représentation qu'elles construisent et qui les régissent. Tel qu'il est défini ici, le concept de représentation désigne davantage la mise en représentations, c'est-à-dire l'action de représenter (située du côté de l'énonciation) que le résultat de cette action. Cette action est produite par une énonciation ; elle suppose le recours à un ou plusieurs système(s) de signes ; elle engage souvent des dispositifs institutionnels (médiatiques, théâtraux, juridiques, etc.), et elle requiert toujours une activité d'interprétation.
- Une analyse des **usages sociaux et des pratiques de réception** permettra aussi de prendre en compte la manière dont les usagers construisent leur rapport aux autres et au monde via la langue, les textes, littéraires ou non, les récits médiatiques qu'ils consomment et s'approprient. Il s'agit par là d'étudier les modalités et les variations des pratiques effectives de réception et de lecture dites "ordinaires".
- Les **Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)** forment un volet d'études permettant une convergence entre différentes approches et méthodologies. Au niveau linguistique, les TIC font appel aux problèmes théoriques et pratiques posés par le traitement automatique des langues *naturelles* (par opposition aux langages formels, informatiques, mathématiques, etc.). Dans ce cadre, la notion très large de *traitement* recouvre toute opération réalisée en vue de reconnaître, analyser ou générer des énoncés linguistiques. Il s'agit donc d'une discipline mixte qui associe préoccupations linguistiques (descriptions et théories

linguistiques) et informatiques (automatisation, calculabilité, formalismes). Par ailleurs, les TIC peuvent être analysées pour les formes de médiation technosémiotique qu'elles introduisent dans les pratiques de communication interpersonnelles et institutionnelles. Ces technologies de communication sont alors conçues comme des artefacts cognitifs, offrant des façons spécifiques de représenter, d'interagir et de communiquer, et dont les propriétés techniques et sémiotiques modifient la nature et la structure des processus langagiers et communicationnels auxquels elles prennent part et des interactions entre leurs usagers. Enfin, les TIC interviennent dans des dispositifs d'eLearning permettant l'étude de l'aspect communicatif dans les systèmes d'apprentissage à distance de la nouvelle génération (basés sur la notion de constructivisme et de technologie collaborative; de communication synchrone et asynchrone).

- L'étude d'objets **transsémiotiques** (tels un opéra, un feuilleton télévisé, une bande dessinée, une chanson...) caractérisés par l'interaction (opposition ou renforcement) de différents systèmes sémiotiques requiert une approche interdisciplinaire qui combine les sciences du langage et de la communication. Il en va de même pour étudier la construction de connaissances au sein de dispositifs éducatifs recourant à de multiples registres sémiotiques (dans le cadre d'interactions en classe ou d'usages de productions médiatiques à vocation éducative).

4.2. Méthodologies

Atteindre une certaine intercompréhension au niveau des méthodologies utilisées dans les axes de recherche de l'Institut est un objectif supplémentaire: une même méthodologie peut être appliquée à des domaines de recherches différents, et un même domaine d'étude peut être investigué selon différentes méthodologies.

- L'Institut entend placer au centre des recherches l'étude de pratiques effectives, ce qui implique la confrontation des modèles théoriques à des **données empiriques**.
- Une préoccupation méthodologique majeure pour les deux axes de recherche réside dans la constitution, la gestion et l'analyse de **corpus**, qui impliquent des données primaires (enregistrements audio et/ou visuels, images) et secondaires (transcriptions, annotations) ainsi que des métadonnées (informations sur les locuteurs/acteurs sociaux, sur les situations de recueil, etc.).
- Ces corpus portent sur **toutes formes de langages** correspondant aux intérêts respectifs des équipes de recherche qui composent l'Institut: langage oral, écrit, multimodal et multimédia; parole naturelle ou élicitée, pathologique ou non; locuteurs natifs ou apprenants d'une langue étrangère; données issues de la communication interpersonnelle ou de productions médiatiques et institutionnelles, etc. Quels que soient leurs rapports avec le texte, les langages iconiques et gestuels ne seront pas négligés, sous leurs différentes facettes et

modes d'expression - de la photographie et de l'illustration aux représentations ritualisées- à la fois en tant qu'indices signifiants (objets d'étude) et qu'outils de recherche.

- Les données constituant les corpus sont recueillies selon des **méthodologies** variées, impliquant tant l'expérimentation contrôlée (en ce compris l'élicitation) que l'ethnographie (observation participante, entretiens, collecte de traces) ou la recherche documentaire (corpus d'articles de presse, de programmes radio ou télévisés, etc.).
- Le travail sur corpus de données attestées, et la possibilité de partager ces corpus, est un point de croisement technique qui permet de faire coexister, et d'enrichir, des approches théoriques ou disciplinaires différentes. En particulier, la gestion de corpus (et dans certains cas le recueil de données lui-même) repose sur des outils informatisés (archivage, annotation, interrogation et exploitation), en vue d'une gestion concertée d'une **plate-forme technologique et informatique**.
- Dans ce contexte, les TIC, citées plus haut comme objet d'étude, figurent au premier plan des outils méthodologiques utilisés par les chercheurs de l'Institut, et jouent un rôle central dans le recueil, le traitement, la visualisation et l'analyse des données. Tout comme la démocratisation des magnétophones analogiques et des techniques d'enregistrement audio ont par le passé ouvert le champ à des études jusqu'alors impraticables (par exemple dans le domaine de l'analyse conversationnelle), les **technologies numériques** ouvrent aujourd'hui de nouvelles possibilités à la recherche. L'exploration du potentiel des technologies numériques comme outils de recherche, rendant de nouveaux phénomènes observables et analysables, fait donc partie de la dynamique de recherche de l'Institut.

4.3. Disciplines concernées

La liste des disciplines concernées est ouverte et n'a pas de limite *a priori*, l'affiliation à l'Institut reposant sur l'adhésion à la définition de son objet de recherche et de ses axes principaux (cf. supra), et non sur l'appartenance disciplinaire des équipes et chercheurs concernés.

5. Structure et fonctionnement

En attendant la mise en place des instances de gouvernance de l'Institut, celui-ci fonctionne grâce à un bureau provisoire qui a été approuvé par l'ensemble des membres pressentis.

5.1. Principes structurels généraux

- L'Institut Langage & Communication est conçu comme un institut de recherche à visibilité forte. Au titre d'entité de rattachement administratif, il constitue le lieu où se négocient les ressources.
- L'Institut fédère des équipes de chercheurs de taille limitée au sein desquelles la collaboration étroite et quotidienne se passe, et qui fonctionnent comme entités propres.
- L'Institut fournit un environnement favorisant les échanges et discussions (par exemple sous forme de séminaires), la collaboration (projets de recherche concertés) entre équipes et chercheurs et un support technique et administratif (gestion informatique, etc.).
- Nous prônons pour chaque chercheur le maintien d'un ancrage disciplinaire fort, comme condition nécessaire pour développer des projets de recherche qui mêlent plusieurs disciplines.
- L'Institut est géré démocratiquement, ce qui implique que les mandataires qui en assurent la gouvernance sont élus par les membres de l'Institut pour une durée déterminée, et que les questions importantes de politique interne sont débattues et décidées collégialement.
- Les membres de l'Institut élus pour en assurer la gouvernance représentent celui-ci au niveau des instances du secteur des sciences humaines.
- Nous demandons que les possibilités de regroupement des membres de l'Institut soient examinées par les autorités de l'Université.

5.2. Organes de décision et de gestion

Les organes de gouvernance de l'Institut seront constitués de façon différente avant et après 2009, date à laquelle les ressources budgétaires allouées à la recherche par l'université seront gérées par les secteurs, et non plus par les facultés.

5.2.1. Durant la phase transitoire (2008-2009)

Président

La direction de l'Institut sera assurée par deux co-présidents, membres respectivement de COMU et de FLTR, faisant partie du personnel académique à temps plein et ayant leur affiliation principale au sein de l'Institut. Chaque co-président représentera l'Institut au sein du Conseil de Recherche de sa faculté (ESPO et FLTR).

Les co-présidents animent et coordonnent les activités de l'Institut; ils en sont les porte-parole à l'intérieur et à l'extérieur de l'Université. À ce titre:

- ils président le Bureau de l'Institut;
- ils veillent à l'exécution des politiques, aidés en cela par les membres du Bureau et le responsable administratif;
- ils font rapport sur leur gestion au Conseil ;
- ils transmettent aux Autorités Académiques les délibérations et les orientations de l'Institut et font rapport sur les résultats de ces démarches;
- ils représentent l'Institut au niveau sectoriel de l'Université;
- lorsque l'un des co-présidents désire réserver sa liberté d'opinion sur une question ayant fait l'objet d'une prise de position par un organe de l'Institut, il en avertit cet organe.

Conseil d'Institut

Le Conseil se réunira au minimum une fois par an.

Il sera composé de:

- tous les membres académiques (incl. chercheurs qualifiés) de l'Institut y ayant leur affiliation principale;
- une délégation du corps scientifique (CORSCI) de cinq personnes;
- une délégation des doctorants ne faisant pas partie du CORSCI, composée de trois personnes;
- une délégation du corps technique et administratif (CORTA) d'un maximum de cinq personnes.

Les missions du Conseil sont les suivantes:

- il arrête le règlement de l'Institut;
- il élit le Président et le Bureau et peut les démettre conjointement;
- il arrête les grandes orientations de la politique de recherche de l'Institut, et, en particulier,
- il travaille à coordonner et harmoniser d'une part, la politique de recherche du Secteur et de l'Université et, d'autre part, les projets et les orientations de recherche de l'Institut;
- il formule les avis de l'Institut sur les propositions de création ou de suppression de Centres de Recherche à soumettre aux autorités de l'université ainsi que les conventions qui règlent leurs rapports avec l'Institut;
- il approuve le budget et les comptes et fixe les grandes orientations budgétaires;
- il formule des orientations en matière de cadre, de budget et de politique scientifique à moyen et long terme.

Bureau d'Institut

Le bureau sera chargé de la gestion de la comptabilité de l'Institut, de la répartition du budget en son sein, de l'animation scientifique, etc. Il se réunira au minimum une fois par semestre. Ses membres seront élus parmi les membres du Conseil, par les membres des délégations dont ils sont issus, et compteront:

- cinq membres académiques;
- un membre du CORSCI;
- un doctorant hors-CORSCI;
- un membre du CORTA.

Les missions du Bureau sont les suivantes:

- il prépare les travaux du Conseil et en exécute les décisions, en matière de politique de recherche;
- il arrête le budget de l'Institut dans le respect des orientations fixées par le Conseil;
- il négocie et gère les relations entre l'Institut et les Centres de recherche y compris la mise à disposition de personnel de l'Institut;
- il assure l'information des membres de l'Institut.

5.2.2. A terme (2009-)

Président

La direction de l'Institut sera assurée par un(e) président(e) élu(e) par le Conseil, faisant partie du personnel académique à temps plein et ayant son affiliation principale au sein de l'Institut. Les missions du président resteront inchangées au terme de la phase transitoire.

Conseil d'Institut

Les missions et la composition du Conseil resteront inchangées au terme de la phase transitoire.

Au terme de cette phase, le Conseil établira les règles concernant la désignation des délégués du CORSCI, du CORTA et des doctorants hors-CORSCI (notamment la durée des mandats de ceux-ci).

Bureau d'Institut

Les missions du Bureau resteront inchangées au terme de la phase transitoire.

Au terme de cette phase, le Conseil établira les règles concernant la composition du Bureau et l'élection de ses membres.

5.3. Moyens nécessaires au fonctionnement de l'Institut

Les activités administratives et techniques de l'Institut relèvent de quatre ordres:

5.3.1. Gestion interne des activités et promotion (60 % PATO)

Un secrétariat minimum devra assurer la gestion ordinaire de l'Institut, même si celle-ci sera la plus souple et la plus légère possible (rédaction des PV, gestion logistique et comptable des comptes propres à l'Institut, secrétariat des activités scientifiques, accueil des chercheurs étrangers et des post-doc...).

Ce secrétariat contribuera à la mise en forme des réponses aux appels d'offre pour des projets de recherche nationaux et internationaux, ainsi qu'à leur suivi administratif (en ce compris les procédures d'engagement de personnel) en complémentarité avec les missions assurées par l'administration de la recherche. Devenues de plus en plus complexes et institutionnelles, les relations avec le FNRS nécessitent une prise en compte spécifique: contrats de recherche, missions scientifiques, groupes de contacts, boursiers.

Il participera à l'organisation matérielle des colloques scientifiques et journées d'étude. Il réalisera aussi une veille documentaire en liaison avec les bibliothèques du secteur, pour l'acquisition des livres et revues nécessaires à la recherche.

Enfin, il assurera la présentation, la promotion et la publicité (au sens propre) de l'Institut comme lieu de recherche visible, reconnu et répertorié dans les lieux institutionnels appropriés. Il s'agit d'une fonction particulièrement importante dans la période suivant la création de l'Institut, afin d'en faire connaître l'existence à l'extérieur de l'université.

5.3.2. Gestion de l'édition des publications (40 % PATO)

Différentes revues sont actuellement éditées en interne par plusieurs des centres de recherche inscrits dans l'Institut. Indépendamment de l'évaluation qui sera faite en vue d'une possible réorganisation de l'offre en matière de publications scientifiques (que ce soit pour les collections de livres, les revues papier ou l'édition électronique), les moyens actuellement dispersés consacrés à ces éditions seront rassemblés au sein de l'Institut, pour assurer la mise en forme, l'édition et la diffusion des résultats scientifiques (en liaison avec des structures de l'UCL comme les Presses universitaires de Louvain, la CIACO, I6Doc.com, etc.).

5.3.3. Gestion des activités scientifiques (50 % PATO)

L'Institut réalisera plusieurs colloques internationaux par an (l'ensemble des centres en organise actuellement trois à quatre par an), il organisera aussi des workshops et des cours d'été, il participera aux journées doctorales de son secteur, il animera des séminaires ouverts sur ces thématiques de recherche. Ces diverses activités demandent un support administratif minimal (invitation des conférenciers étrangers, gestion logistique, budget, impression des programmes, gestion de fichiers, mise à jour de listes de diffusion de courrier papier et électronique, suivi des inscriptions, publicité, éditions d'actes...).

N.B. Ces activités ne prennent pas en compte la gestion administrative et logistique des activités des écoles doctorales et des CDD. Il est supposé qu'une structure administrative est basée ailleurs pour ces activités-là, qui relèvent aussi du domaine de la recherche. Si ce n'est pas le cas, et que l'Institut doit assurer le suivi des activités de recherche des ED et CDD proches de ses domaines de recherche, il faudra prévoir le cadre PATO supplémentaire nécessaire pour ces activités-là.

5.3.4. Gestion et traitement de bases de données (3 EFT informaticiens et 50% statisticien)

L'Institut travaillera essentiellement sur base de données empiriques collectées sur le terrain, et gérées dans des plates-formes techniques numériques. Il s'agit, dans l'état actuel, de différentes bases de données : par exemple, les recueils de corpus oraux pour les recherches en linguistique, les textes écrits numérisés pour l'analyse automatique du langage et l'analyse de corpus, les supports audiovisuels pour l'analyse médiatique, des données sonores et d'autres types de corpus.

Quatre types d'activités doivent être assurés:

- archivage des données, numérisation, classement, conservation sur des supports techniques mis à jour;
- traitement des données: indexation, analyses via des logiciels spécialisés (y compris le traitement statistique), pré-traitement en liaison avec les chercheurs;
- veille technologique (pour le matériel et le logiciel), entretien et réparation des machines, appui technique aux chercheurs;
- diffusion des corpus vers l'extérieur: conception des contrats de diffusion; anonymisation des données; mise au point d'interfaces conviviales pour la consultation ou la distribution des corpus.

Accessoirement, ce personnel assurera aussi la maintenance du site web, en liaison avec les centres de recherche et le secrétariat.

5.3.5. En synthèse: moyens minimum requis

Personnel :

- Un responsable administratif de l'Institut (100% - PATO).
- Un assistant administratif (50%)
- Trois informaticiens et un statisticien (3,5 EFT au total). Le traitement de corpus est au cœur des activités de l'Institut. Cela ne peut se faire qu'avec du personnel qualifié, en nombre suffisant. Deux informaticiens de niveau universitaire (150%), deux informaticiens A1 (ou techniciens au fait des supports audiovisuels, numériques et informatiques - 150%) et un statisticien de niveau universitaire (50%) sont indispensables pour gérer l'ensemble des activités technico-scientifiques de l'Institut, en particulier les tâches spécifiques, liées à la manipulation de matières qui nous sont propres (données langagières, orales, audio-visuelles...). Les modalités d'affectation de ce personnel seront le sujet d'une concertation au sein de l'Institut.

Budget F+E :

- Un budget de fonctionnement est nécessaire pour assurer la gestion quotidienne de l'Institut. Il est difficile de chiffrer ce budget pour le moment, compte tenu du fait que les allocations de ressources sont actuellement très dispersées, en provenance des facultés, des départements, des unités, de ressources extérieures...
- Du matériel technique lourd est nécessaire pour le fonctionnement de l'infrastructure scientifique de l'Institut. Il sera assuré au départ par l'utilisation des ressources existant dans les Centres, et un cadastre des besoins pour le renouvellement et l'extension de ce parc technique sera réalisé, ainsi que pour l'évaluation des licences de logiciels à acquérir et à louer, des consommables, du petit matériel audiovisuel et numérique, de l'entretien du matériel.

Locaux :

- Une fois que le périmètre de l'Institut sera arrêté et validé par les autorités de l'UCL, une proposition de regroupement des personnes sera avancée, en tenant compte des projets communs soutenus par l'Institut, du rassemblement de l'infrastructure technique, et d'une localisation centrale du personnel administratif et technique. Des cellules techniques seront nécessaires, ainsi que de l'espace de travail pour les chercheurs et des espaces collectifs pour assurer le travail participatif de tous les membres (salles de réunion et de conférences, proximité des infrastructures techniques...).

6. Personnes**6.1. Listes nominatives****6.1.2. Académiques**

Frédéric ANTOINE (COMU)
Ludovic BEHEYDT (FLTR)
Jean-Louis BESSON (CET) (50%)
Heinz BOUILLON (FLTR)
Sylvie DE COCK (FLTR) (50%)
Pierre DE SAINT-GEORGES (COMU)
Thierry DE SMEDT (COMU)
Liesbeth DEGAND (FLTR)
Gérard DERÈZE (COMU)
Cédric FAIRON (FLTR)
Michel FRANCARD (FLTR)
Pierre GODIN (FLTR)
Sylviane GRANGER (FLTR)

Benoît GREVISSE (COMU)
Axel GRYSPEERDT (COMU)
Philippe HILIGSMANN (FLTR)
Marc LITS (COMU)
Costantino MAEDER (FLTR)
Philippe MARION (COMU)
Fanny MEUNIER (FLTR)
Pierre PIRET (FLTR)
Jean-Claude POLET (FLTR)
Alain REYNIERS (COMU) (50%)
Gabriel RINGLET (COMU)
Joachim SABEL (FLTR)
Anne Catherine SIMON (FLTR)
Philippe VERHAEGEN (COMU)
+ 1 poste en linguistique française (100%) ouvert à partir de septembre 2008 (réf. FLTR / ROM3 / 2008 / 532 - Linguistique française)
+ 1 poste en communication des organisations ouvert à partir de septembre 2008 (réf. ESPO / COMU / 2008 - Communication d'organisation)

6.1.3. APH impliqués dans la recherche

Sébastien FEVRY (COMU)
Muriel HANOT (COMU)
Thierry LIBAERT (COMU)
Daniel PERAYA (COMU)
Jean-Marie PIERLOT (COMU)
Joseph PIRSON (COMU)
Marie-Elisabeth VOLCKRICK (COMU)

6.1.4. Scientifiques post-doctorants

Richard BEAUFORT (FLTR)
Anne DISTER (FLTR)
Jacqueline EVERS-VERMEUL (FLTR)
Benjamin FAGARD (FLTR)
Pierre FASTREZ (COMU)
Gaëtanelle GILQUIN (FLTR)
Gian Paolo GIUDICETTI (FLTR)
Philippe HAMBYE (FLTR)
Liesbeth MORTIER (FLTR)
Laurence MUNDSCHAU (COMU)
Isabelle OST (FLTR)
Magali PAQUOT (FLTR)
Laurent RASIER (FLTR)
Sarah SEPULCHRE (COMU)
Patrick WATRIN (FLTR)

6.1.5. Scientifiques doctorants (financés)

Ziyad ABUALROB (COMU)
Stéphanie AUDRIT (FLTR)
Mélanie BAELEN (FLTR)
Linsey BERTELS (FLTR)
Mariève BERTRAND (COMU)
Lenay Alexandra BLASON BORGES (COMU)
Catherine BOLLY (FLTR)
Baptiste CAMPION (COMU)
Florence CARION (COMU)
Anne-Sophie COLLARD (COMU)
Louise-Amélie COUGNON (FLTR)
Karolien DECLERCQ (FLTR)
Valérie DECUYPER (FLTR)
Joelle DESTERBECQ (COMU)
Cécile DUBOIS (FLTR)
Dany ETIENNE (FLTR)
Thomas FRANÇOIS (FLTR)
Nathalie GILLAIN (FLTR)
Carmela GIUSTO (FLTR)
Jean-Philippe GOLDMAN (FLTR)
Céline GOUVERNEUR (FLTR)
Susanne HEMPEL (FLTR)
Claire HUGON (FLTR)
Karine JOHANNES (COMU)
Laurent KEVERS (FLTR)
Yasmina KHAMAL (FLTR)
Stéphanie KLEINEN (FLTR)
Hugo LAPORTE (FLTR)
Marie-Aude LEFER (FLTR)
Cécile LEFÈVRE (FLTR)
Anne Lore LELOUP (FLTR)
Robin LUCAS (COMU)
Kevin MACÉ (FLTR)
Julia MEDORI (FLTR)
Christophe MEURÉE (FLTR)
Anne MOURY (FLTR)
Pierre Claver NDAYAHIZE (COMU)
Ann RINDER (FLTR)
Véronique SCHEIRS (FLTR)
Alfonsino SOFFRITTI (FLTR)
Olivier STANDEART (COMU)
Jennifer THEWISSEN (FLTR)
Aurore VAN DE WINKEL (COMU)
Tran VANCONG (FLTR)
Estelle WATTERMAN (COMU)

6.1.6. Doctorants (non financés)

Lorena ANTEZANA BARRIOS (COMU)
Nancy BALLESTAS (COMU)
Nicolas BAYGERT (COMU)
Maria Cecilia BRAVO NUNEZ (COMU)
Marc BUDO (COMU)
Ester CILENTO (FLTR)
Nora CONDON (FLTR)
Patricia Elisabeth CORTEZ GORDILLO (COMU)
Agnès D'ARRIPE (COMU)
Monique DELPIERRE (COMU)
Jihène FERJANI (COMU)
Christophe GEORIS (FLTR)
Elisabetta GIOVANNINI (FLTR)
Céline GOUVERNEUR (FLTR)
Jean-Claude GUYOT (COMU)
Iuliana ISAC (FLTR)
Piotr KARP (COMU)
Erbil KOP (COMU)
Véronique LEMAIRE (CET)
Anne LIBERT (COMU)
Lu LIU (COMU)
Stanislas Alfred MALANDA MIBANSA (COMU)
Joseph MBUYI MUKEBA (COMU)
Eugène NDEKEZI (COMU)
Tea PRSIR (FLTR)
Amélie RHEAULT (FLTR)
Francisco RODRIGUES (COMU)
Sébastien ROJASGAVIRIA (COMU)
Rita ROMENGO (FLTR)
Xenay SANTANA SALTIN (COMU)
Maria SYRMOPOULOU (COMU)
Dieudonné TeBANAGASA APALA (COMU)
Cleo TIERNY (FLTR)
Solange TSIMBA MAVUNGU (COMU)
Johan WIJNANTS (FLTR)

6.2. Tableau récapitulatif en personnes physiques et EFT

	Personnes physiques	EFT
Académiques	(27+2 à p. sept. 08) 29	27,5
APH impliqués dans la recherche	7	0,8
Scientifiques docteurs	15	13,2
Scientifiques doctorants (financés)	54	45,95
Doctorants (non financés)	37	n/a